



FORMATION

DOSSIER PENAL : MODE D'EMPLOI

Le vendredi 13 décembre 2019 – De 9h30 à 12h30

Salle de conférence Ordre des Avocats – 14 rue Marcel de Serres à MONTPELLIER

3 heures de formation gratuites validées au titre de la formation continue

Les intervenants :

- **Maître Cécile SAUVAGE** : coordinatrice garde à vue / intervenante Permanence pénale Majeurs / intervenante Permanence Garde à vue
- **Maître Aurélien ROBERT** : membre du Conseil de l'Ordre / intervenant Permanence pénale Majeurs / intervenant Permanence pénale Mineurs

Les objectifs :

Acquérir les bons réflexes au traitement d'un dossier pénal
Connaître les pratiques usuelles dans le cadre d'un dossier pénal
Approfondir et améliorer le traitement de ces dossiers

Les sujets (notamment) abordés :

- Les différentes configurations d'un dossier pénal : typologie et spécificités des juridictions / typologie et spécificités des parties au procès
- La préparation d'un dossier pénal : analyse du dossier, les bonnes questions à se poser, récupération du dossier (consultation / copie), le fonctionnement pratique des greffes pénaux, les usages spécifiques à la matière pénale
- Les spécificités des procédures devant les juridictions des mineurs

Inscription par mail : ujamtp@gmail.com